



**Les Amis.e.s de
la Confédération paysanne**

**Les Amis.e.s de la Confédération paysanne,
défenseurs d'une agriculture solidaire, de qualité
et à taille humaine, communiquent.**

Communiqué de presse

Le 27 mars 2020

Fermeture des marchés de plein air : une décision irresponsable !

La décision de fermer les marchés de plein air est calamiteuse pour les paysans et les paysannes qui commercialisent leurs produits par ce débouché ! En cette période de récoltes et de production (reprise de la lactation des bêtes, retour des fruits et légumes de printemps), la décision est une catastrophe.

Et qu'en est-il des inégalités sociales que cela renforce ? Que feront les personnes qui n'ont pas d'autre accès alimentaire près de chez elles, ni de moyen de déplacement ? Les marchés de plein air sont parfois les seuls moyens de s'approvisionner sans avoir des kilomètres à parcourir ! C'est aussi priver les gens d'un accès à une alimentation dont ils connaissent la provenance dans le cas de la vente directe. Les grandes surfaces ont aussi leurs failles en termes de sécurité sanitaire et leurs personnels sont en première ligne face à l'épidémie.

Dans la grave crise que nous traversons, fermer tous les marchés risque ainsi d'aggraver les inégalités sociales en termes d'accès à l'alimentation et d'accélérer la disparition des paysans et paysannes, au profit de l'agro-industrie.

Il est pourtant possible de créer de bonnes conditions de protection sanitaire pour les marchés ouverts : distances de sécurité, mesures barrières, masques, produits déjà emballés et pesés, prix ronds, boîtes pour déposer la monnaie, etc. Dans les grandes villes, il y a des possibilités de maintenir des marchés en régulant leurs accès et en espaçant les stands. Un [guide de bonnes pratiques](#) en période de crise a d'ailleurs été proposé par la Confédération paysanne dans ce sens.

Des marchés couverts, des AMAPs réussissent à maintenir leurs distributions en respectant les règles de sécurité et les gestes barrières. Les épiceries paysannes et les magasins de produits locaux y parviennent aussi.

Nous invitons à renforcer les initiatives d'approvisionnement en vente directe auprès des paysans et paysannes : commandes en avance, organisation de livraisons etc..

La campagne « Décidons de notre alimentation ! », lancée par les Amis.e.s de la Conf', trouve toute sa légitimité dans ce contexte.

Soutenons massivement les paysans et paysannes qui nous nourrissent !

Contact : contact@lesamisdelaconf.org

Les Amis.e.s de la Confédération paysanne